



Pôle URGENCES-MOPHA

PROFIL DE POSTE

INFIRMIER	PRP-GRH-485 Version 02
	Date d'application : 01/02/2016

Rédaction : B. AGOSTINI Cadre Supérieur de Santé Assistant du Chef de Pôle	Vérification : E. MESSIAEN Cadre Supérieur de Santé	Validation : V. BERICHEL Coordonnateur Général des Soins
--	--	---

MODIFICATION(S) APPORTEE(S) PAR LA NOUVELLE VERSION DU DOCUMENT :

Actualisation de la dénomination du pôle UMA-MOPHA en URGENCES-MOPHA

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	INFIRMIER
Emploi	INFIRMIER
Métier	INFIRMIER
Temps	100%

2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé sous l'autorité directe de l'encadrement de nuit qui coordonne les soins et l'activité de services. Il collabore (dans le cadre de ses compétences) avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en soins.

Il est rattaché à la filière soignante et relève de sa hiérarchie: cadre soignant du Bureau de Coordination, assistant de chef de pôle (URGENCES/ MOPHA/ BC) et directeur de soins ; il est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin chef de pôle.

3. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- 21h25 / 6h45
- Cycle hebdomadaire de 32h30
- Roulement en 4X4 selon un cycle de 6 semaines

4. AFFECTATION

POLE	URGENCES/ MOPHA
Structure interne	MOPHA
Unité de soins	SSR - SEMMELWEIS
Unité fonctionnelle	1757

Une semaine d'intégration est organisée de jour dans l'unité d'affectation avant la prise de poste et systématiquement à chaque changement de poste. Ce temps d'intégration peut être augmenté à la demande de l'encadrement de jour de l'unité, selon la spécificité de l'activité de soin de l'unité.



PROFIL DE POSTE

INFIRMIER

PRP-GRH-485
Version 02

Date d'application :
01/02/2016

Pôle **URGENCES-MOPHA**

Possibilité de prendre ponctuellement son service dans toutes les unités de soins de l'établissement en fonction des contraintes institutionnelles.

Organisation du travail :

L'équipe de nuit est composée de 3 ETP IDE et 2 ETP ASD.

Chaque nuit, présence de 2 soignants dont au moins 1 IDE.

Une période d'intégration est organisée dans l'unité d'affectation avant prise de poste de nuit.

Une semaine de jour peut annuellement être intégrée au planning à la demande de l'agent ou du cadre de santé.

Possibilité d'intervenir dans toutes les unités du Pôle, de l'établissement.

Après 3 années d'exercice de nuit, le projet professionnel est réinterrogé.

Conformément à la législation en vigueur :

- **L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires**
- **L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel**

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

L'unité de soins de suite et de réadaptation, 24 lits, est une composante du service de médecine interne (1 unité de court séjour, des unités de consultations, de radiologie, d'EEG, de kinésithérapie). Ce service fait partie du pôle URGENCES/MOPHA, avec la pharmacie, les services d'odontologie et d'addictologie....

Elle accueille tous les patients des différents pôles, secteurs et unités de l'établissement ainsi que des établissements psychiatriques extérieurs.

Les patients sont admis dans cette unité SSR pour convalescence, cure, orientation ou réadaptation.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'infirmier réalise des soins infirmiers la nuit dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle ou éducatives en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques.

Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre. Il est important de garantir la continuité et la sécurité des soins.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Assure la continuité et la sécurité des soins
- Travail en collaboration avec l'aide soignant
- Planifie des activités infirmières pour le patient
- Réalise, contrôle les soins infirmiers et accompagne le patient
- Etre capable d'anticiper différentes situations de soins



<p>INFIRMIER</p>

<p>PRP-GRH-485 Version 02</p>
<p>Date d'application : 01/02/2016</p>

Pôle URGENCES-MOPHA

- Repère la souffrance due à la pathologie mentale
- Evalue la souffrance physique et psychique
- Coordonne et organise des activités et des soins concernant un patient pendant l'hospitalisation : préparation des examens
- Contrôle des produits, des matériels et des dispositifs médicaux (chariot d'urgence, armoire à pharmacie...)
- Assure les transmissions orales et écrites sur le dossier patient informatisé : Cortexte

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Participer à l'information et l'éducation du patient (diabète, addictologie, nutrition)
- Maintenir une autonomie partielle ou totale
- Veiller aux liens avec le médecin et le Bureau de Coordination
- Veiller au bon déroulement du sommeil des patients
- Evaluer la qualité du sommeil
- Adapter ses actions en fonction des situations cliniques
- Maitriser les situations d'urgence vitale
- Gérer le stress et l'imprévu
- Prévenir les situations de violences et savoir les contenir
- Participer à l'entraide institutionnelle
- Utiliser l'outil informatique (GENOIS, CORTEXTE, BLUE MEDI...)

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- S'adapter au rythme du travail de nuit
- Travailler en équipe restreinte
- Gérer les situations de soins: autonomie, réactivité
- Connaître les protocoles de soins et d'hygiène et leurs techniques
- Assiduité et ponctualités

9.1. Formation souhaitée

- APIC
- Détresse Vitale

9.1. Connaissances spécifiques attendues

- Le sommeil et ses troubles
- Les soins en santé mentale
- Maîtrise des soins techniques
- Sensibilisation à la prise en charge de la douleur